

voisins & voisines

Comité
de Quartier
Brivazac-Candau

Publication gratuite du comité de quartier
De Brivazac Candau - 33 PESSAC

Novembre 2010

n° 66

<http://www.federation-quartiers-pessac.com/quartiers/brivazac/vv.htm>

LE MOT DU PRÉSIDENT

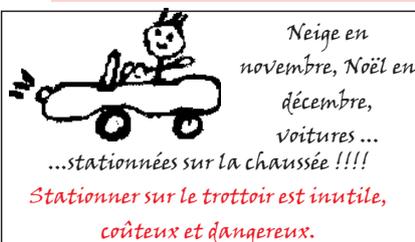
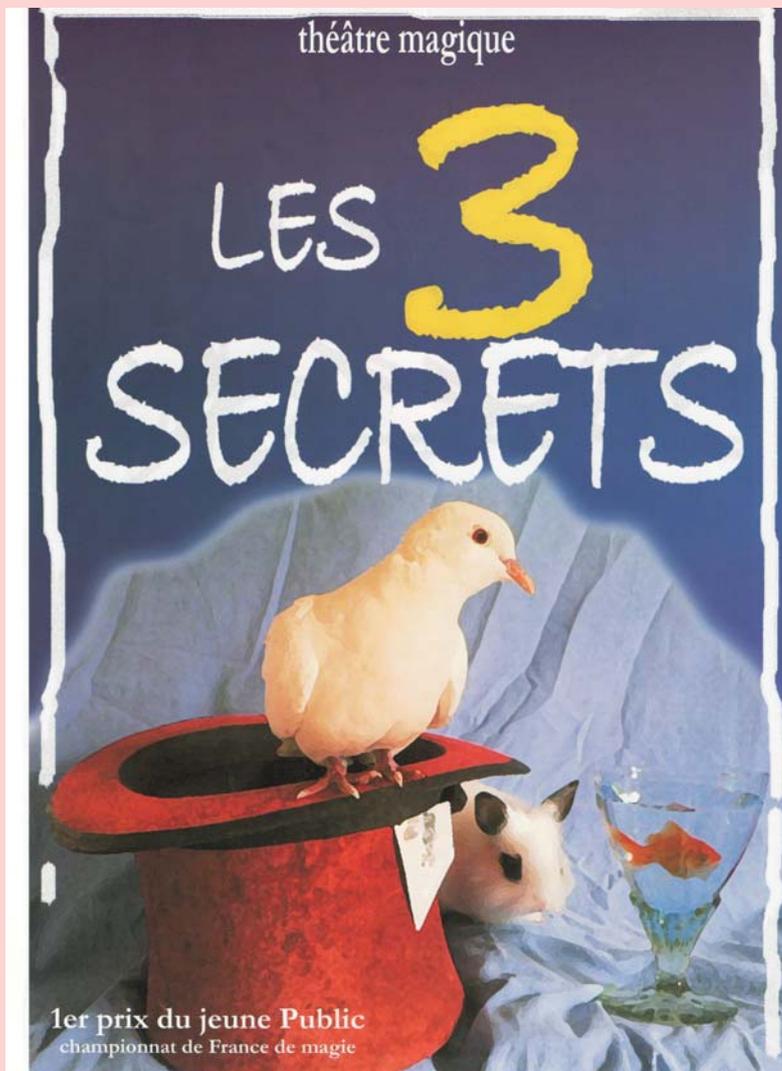
De la concertation, il y a beaucoup à dire ! Cet élément de la démocratie participative s'appuie sur les discussions que nous menons avec les habitants de ce quartier. Ces échanges issus de votre expérience du quartier, étayés par des documents de travail (plan, cartes, projet, ...) sont, pour nous, autant d'éléments importants à faire valoir lors de nos débats avec les élus. Cependant, le comité de quartier, dans sa culture de l'intérêt général, se trouve parfois en conflit avec des intérêts particuliers. En effet, les modifications et les aménagements nécessitent parfois des emprises qui exigent des acquisitions sur des propriétés privées ou nuisent à la quiétude de riverains. C'est le syndrome NIMBY. Cependant, nous sommes tous utilisateurs de l'espace public, dans notre quartier mais aussi en dehors de notre quartier. Je veux dire, par là, que les problèmes de vitesse, de stationnement, de respect du code de la route ne sont pas l'apanage des rues de notre quartier, c'est aussi le lot des quartiers voisins. À nous d'y penser quand nous circulons lorsque nous sortons de notre rue : les autres voies de Pessac sont aussi habitées de gens comme nous et qui ont les mêmes aspirations. Un bilan de la campagne d'adhésions 2010 nous laisse apparaître un retour du nombre d'adhérents à un niveau plus que satisfaisant. Et ce, malgré les difficultés qui subsistent pour nous à visiter tous les 1020 foyers de ce quartier. Ce nombre d'adhérents en augmentation a une conséquence directe sur nos moyens d'existence, mais pas proportionnelle. En effet, le niveau de cotisation par foyer est descendu au dessous de 10€. Pour autant, cette année encore, nous avons connu une augmentation de la participation à nos animations. Enfin, en cette période de fin d'année, nous nous retrouverons au goûter-spectacle de Noël pour partager un moment de détente et je formule au nom du conseil d'administration mes vœux de joyeuses fêtes de fin d'année.

Jean-Paul MESSÉ

Votre sommaire :

- Le mot du président.....p 1
- Campagne d'adhésions.....p 2
- Double sens cyclable.....p 2
- Page spéciale "Bois des Roses".....p 3
- "Impressions du Repas d'automne".....p 4
- Spectacle de Noël.....p 4
- Infos diverses.....p 4

Spectacle de Noël
Dimanche 12 décembre
Salle "Le Royal", Ouverture des portes à 14h30, début
du spectacle à 15h.
RDV page 4 pour l'inscription!



voisins & voisines

37 avenue de Candau,
33600 PESSAC
06 71 48 76 32
cqbc33@gmail.com

Rédaction, mise en page : Yvon BOUYER,
Dominique BURTIN, Christian PUJOLLE, Gueno JULIEN,
Jean-Paul MESSÉ, Thierry ROMAN, Frédérique EYNAUD
Publicité : Yvon BOUYER, Valérie LUINAUD, Christian
PUJOLLE
Impression : ACSO, rue du Cdt Cousteau, Bordeaux Bastide
Tirage : 1150 ex.

GARAGE GASSIOT

Entretien et Réparations
toutes marques

17 av du Rond-Point 33600 PESSAC

Tél/Fax : 05 56 46 11 71

www.garagegassiot.fr

BILAN DE LA CAMPAGNE D'ADHÉSIONS

Les informations des visites de la campagne d'adhésions sont maintenant traitées. Ce gros travail nous permet de vous annoncer que le nombre d'adhérents pour 2010 est supérieur à l'an passé (667 en 2010 contre 588 en 2009). Si nous déplorons l'augmentation du nombre de foyers non visités (424 contre 385), nous nous réjouissons, en revanche, de voir le nombre de refus diminuer. En tout, 485 foyers sont adhérents sur les 1020 que compte notre quartier. Le nombre de foyers augmente tous les ans, en raison des constructions.

Notre objectif doit se centrer autour de la baisse des foyers non visités : raison de plus pour renforcer l'équipe du comité de quartier et ainsi prendre une part active à l'évolution de votre quartier.

Guy Hoquet
L'IMMOBILIER

Pour votre projet immobilier
prenez la
Guy Hoquet Attitude !

21, rue André Pujol 33600 PESSAC

Votre **agence** et
une **équipe**
à votre **service**

Tél : 05 56 15 33 00

Fax : 05 56 46 28 18

Email : pessac@guyhoquet.com

www.guy-hoquet.com

Le Fournil Pessacais
Philippe FAVIER
Robert STRUBE
Boulangerie Pâtisserie
52 avenue de Gradignan 33600 Pessac
tél : 05 56 45 15 60



DOUBLE SENS CYCLABLE

Nous avons déjà évoqué ce dossier dans nos colonnes. Il semble nécessaire d'y revenir avec plus de précisions. Cette idée, émise le 21 mai 2008 par un élu pour l'avenue du Rond-Point dans sa partie de la place Chambrelent à l'avenue de Brivazac, a été étendue à l'ensemble des voies actuellement en sens unique. Le code de la route est très clair à ce sujet : le décret dit « code de la rue » du 30 juillet 2008 stipule la généralisation des doubles sens cyclables dans les rues à sens unique des zones 30 et des espaces de rencontre. Concrètement, dans notre quartier, sont concernées l'avenue de Brivazac, une partie de l'avenue du Rond-Point, l'avenue des Échoppes, l'avenue Phénix-Haut-Brion, l'avenue Fanning-Lafontaine, la rue des Chênes, la rue du Bas Brion, la rue Chiquet Brion.

L'idée doit se traduire par des aménagements légers de la voirie existante.

Qu'est-ce qu'un double sens cyclable ?

Au sens du code de la route, c'est une voie à double sens dont un sens est réservé à l'usage exclusif des deux-roues non motorisés. Les mobylettes, scooters, motos et cyclomoteurs y sont complètement interdits et verbalisables. C'est une voie à sens unique pour les véhicules motorisés : c'est une information à faire passer aux jeunes possesseurs de deux-roues motorisés.

Comment repérer une zone à double sens cyclable ?

Une signalisation est mise en place dans ces secteurs. Elle répond à des normes précises et doit conduire les usagers de la voie publique à modifier leur comportement dans ces rues. En particulier, les automobilistes doivent exercer davantage de vigilance dans les intersections puisqu'à tout moment des cyclistes peuvent arriver des deux côtés.



Des panneaux seront apposés à l'entrée et à la sortie de ces zones pour les automobilistes et les cyclistes. Des rappels de ces possibilités de contresens sont prévus par un marquage au sol (carré vert avec un logo de vélo blanc). Des bandes vertes aux intersections sensibles compléteront cette signalisation pour rappeler l'arrivée des cyclistes sur les deux sens de circulation.

Quels avantages ?

Les doubles sens cyclables permettent de parcourir des distances plus courtes à vélo, tout en restant dans le cadre légal du code de la route. Ils permettent aussi de circuler dans de meilleures conditions de sécurité : pour les véhicules qui voient le cycliste arriver de face et peuvent mieux anticiper leurs réactions, pour les cyclistes qui ont une meilleure vision des véhicules et qui peuvent à tout moment s'insérer entre deux places de stationnement pour se mettre en sécurité. Enfin, ils visent aussi à faciliter l'utilisation de modes de déplacement alternatifs à tout mode motorisé : c'est donc une contribution aux réductions des émissions de CO2.

Qu'est-ce que cela change ?

D'abord, nous ne sommes plus seuls dans ces voies à sens unique. Cette évidence doit surtout nous inviter à adapter notre conduite et notre comportement dans ces situations de double sens. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons une attention soutenue dans ce secteur. Un objectif, peut-être moins immédiat, consiste à convertir des automobilistes en cyclistes, notamment vers l'école. On observe dans d'autres communes un nombre plus important de vélos là où on facilite ce type d'accès vers l'école.

Dans la section de l'avenue de Brivazac située entre l'avenue du Rond-Point et l'avenue Marc Desbats, un renforcement de ce dispositif est prévu en complément de la signalisation. Il s'agit d'une bande cyclable protégée par des îlots dans le bas de l'avenue, puis d'une piste cyclable sur le trottoir dans la zone proche de l'école.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, les services de la mairie et de la CUB poursuivent leur travail d'étude en reprenant les remarques et observations que les riverains et le comité de quartier ont formulées. Nous comptons sur une mise en œuvre de cet aménagement pour la rentrée 2011 si ce projet reçoit la validation de tous.

PLANTATION DU BOIS DES ROSES

Le chantier de rénovation du Bois des Roses a démarré ! Mercredi 17 novembre au matin, le temps est à la pluie. Mais nous avons de la chance, car en début d'après-midi, celle-ci cesse, et, malgré un ciel couvert, il fait doux.

Aidé par l'équipe de "BATI-ACTION", supervisé par M. Carvel du service espace vert de la mairie de Pessac, chacun a pris pelle, pioche, bêche afin de réaliser les trous nécessaires aux plantations. Et c'est ainsi que tout au long de l'après-midi,

encore une fois l'importance de cette rénovation aux yeux de tous. Après l'effort de l'après-midi un réconfort attendait les jeunes comme les moins jeunes : cette séance de plantation s'est terminée par un petit goûter bien mérité !

Cette réalisation de collaboration, avec tous les habitants du quartier qui le souhaitent, est une belle expérience qui se reproduira mercredi 24 novembre.

Un grand merci à tous pour cette mobilisation, et j'espère que c'est le début d'une belle aventure : le Bois des Roses devient lieu de rencontre entre jardiniers amateurs ou expérimentés, entre les générations ; lieu de repos et aussi espace de jeux pour les plus jeunes.

A bientôt pour la suite de la réhabilitation du Bois des Roses !

Guéno JULIEN.



C'est dans ces conditions que le Bois des Roses est envahi dès 14 heures par une vingtaine de personnes du quartier Brivazac-Candau.

Le rendez-vous avait été pris avec la mairie pour planter la haie bocagère tout autour du parc afin de l'isoler joliment des habitations adjacentes. Première étape des plantations qui redonnera à terme un aspect bucolique au Bois des Roses.

églantiers, lauriers, sureaux, chênes, et autres espèces ont pris place tout autour du parc. Toute l'équipe s'est activée mais quatre enfants ont été particulièrement vaillants et intéressés et ont eu plaisir à planter. Je tiens donc ici à féliciter : Myriam, Léo, Nathanaël et Gabriel pour leur implication et leur enthousiasme.

Deux conseillères municipales du quartier nous ont aussi rejoints, ce qui démontre



**DES JARDINS PARTAGÉS DANS NOTRE QUARTIER
UNE IDÉE À CREUSER !**

Une réunion publique organisée par le comité de quartier s'est déroulée sur ce thème le vendredi 05 novembre 2010. Cette réunion avait pour objectif d'informer les gens du quartier sur ce sujet mais aussi d'écouter leurs propositions.

Le terrain destiné "aux jardins partagés", appartient à la Ville de Pessac. Il se situe dans le Bois des Roses sur une surface de 154 m2. " Les jardins partagés" font partie intégrante du projet d'aménagement du Bois des Roses qui a été lancé le 17 novembre par la municipalité de Pessac.

On peut définir les jardins partagés comme des espaces publics dont les citoyens se réapproprient l'usage par le jardinage. La différence avec les jardins familiaux c'est que personne n'est propriétaire ou locataire de la parcelle.



Le but des "jardins partagés" est avant tout de renforcer le lien social en permettant à des gens qui partagent la même passion de se rencontrer pour échanger leurs connaissances et leurs savoir-faire. C'est aussi un moyen d'embellir l'espace public. Cela pourrait être aussi un lieu accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour que les jardins partagés voient le jour, il faut qu'une association signe avec la Mairie une convention qui définit les conditions d'utilisation du terrain. Cette convention est signée pour une durée d'un an et reconductible d'année en année. Même si cette activité est lancée au début sous l'égide du comité de quartier, elle devra devenir autonome à court terme. Une nouvelle association, indépendante du comité, devra être créée pour que l'activité puisse devenir pérenne. Cependant le comité de quartier propose de signer la convention avec la Mairie pour la première année. A charge par la suite aux participants de créer une association avec l'aide ou non du comité. A l'issue de cette réunion, 7 personnes sont prêtes à s'investir dès maintenant. **Une prochaine réunion publique est prévue le Jeudi 02 décembre à 20h30 à la salle de quartier de Brivazac.**

Il est toujours temps de nous rejoindre !!! Imaginons ensemble "NOS jardins partagés" !

Entreprise LAGOUARDE
MUTISERVICES
PLOMBERIE - SANITAIRE
COUVERTURE-ZINGUERIE
DOUBLAGE ISOLATION
CARRELAGE - PEINTURE
Tous travaux d'entretien
20 rue des chênes 33600 PESSAC
23 av Général Lederc 33680 LACANAU
lagouarde-jacques@orange.fr
05 56 45 79 02
06 15 33 86 63

BASSI PAYSAGE
bassipaysage@wanadoo.fr
CRÉATION D'ESPACES VERTS
ENTRETIEN DE JARDINS
ARROSAGE INTÉGRÉ
TERRASSES BOIS
TEL 06-75-01-23-18 7 RUE MARC SANGNIER
FAX 05-56-45-07-83 33600 PESSAC

Salon de coiffure
Hommes Femmes Enfants
Jenny f'hair
22 avenue du Rond-Point
33600 PESSAC
Mardi-Mercredi-Vendredi
9h-19h
Jeudi
9h-12h30 17h-19h
Samedi
9h-17h
Avec ou sans RDV
Tél: 05.56.45.79.18

Au cabaret de l'Orangerie, un dimanche....

Participation record à notre traditionnel repas d'automne niché en plein cœur d'Octobre. Comme l'été indien a pris la bonne habitude de s'inviter à cette période, on peut imaginer l'ambiance lumineuse qui régnait dans cette magnifique salle de l'Orangerie. De leur côté les petites mains du comité avaient convié les attributs de saison à décorer les immenses tables : bogues de châtaigne, imposante citrouille, cèpes ventrus à souhait, feuilles de vignes écarlates ; et au moment de l'apéritif une assistance garnie s'apprêtait à déguster un repas savoureux concocté par un traiteur en tout point remarquable, avec, intercalés entre les principaux plats, des intermèdes musicaux et sketches proposés par le comité et un couple du quartier.

Le menu fut une merveille pour les papilles, tant dans son équilibre que dans sa dégustation, et de nombreux convives nouvellement inscrits cette année ne tarirent pas d'éloges sur la qualité du repas proposé.

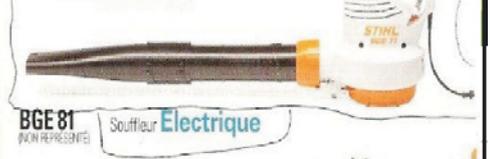
Quelques membres du comité avaient trouvé une petite place au sein des invités, s'offrant le privilège de mieux les découvrir. Notre monsieur loyal, alias Yvon, se faisait un plaisir de placer entre deux blagues les différents intermèdes. Ainsi nous eûmes droit à un duo saxo-guitare, suivi d'un solo de violon difficile mais remarquablement interprété, et pour couronner le tout un duo d'accordéons à l'ancienne déroulant tout le répertoire traditionnel musette, pour le plus grand plaisir des danseurs qui ne tardèrent pas à s'exprimer. Martine nous gratifia de plusieurs chansons avec des intonations country du meilleur effet, et nous interpréta un sketch personnel avec Yvon en parodiant une voisine imaginaire un peu spéciale...mais drôle.

La traditionnelle tombola nous réserva les éternels cris de joie quand les yeux incrédules découvrent le numéro gagnant, et que l'on va chercher la bourriche garnie. Cette année il y eut un petit clin d'oeil humoristique à cette fête, en effet un des numéros gagnants se vit attribuer....la magnifique citrouille, belle à regarder mais plus délicate à porter....

Et comme souvent lors de ce repas, le soleil nous fait des avances évidentes dans tout le parc de Cazalet, nous avons aperçu quelques invités qui allaient respirer les dernières senteurs de l'année avant que ce merveilleux mois de Novembre (alias Pluviose dans le calendrier révolutionnaire) ne nous enveloppe de ces nimbes humides dont il a le secret! Alors vint l'instant où cet étrange cabaret d'un après-midi, redevient une simple grande salle dans laquelle d'autres groupes viendront se rencontrer et offriront à leur tour un brin de rêverie avec beaucoup de chaleur humaine autour.

ROQUES & LECŒUR

Une gamme à partir
du **BGE 71**



voir conditions en magasin

91 av. Jean Jaurès - Pessac
05 56 45 38 31

L'agence immobilière
la moins chère de Gironde
est dans votre quartier

Dominique ANDRIEUX
52bis avenue Phénix Haut Brion
33600 PESSAC

05 56 460 920
06 85 53 38 28

INFOS DIVERSES

- **L'AG de notre comité se tiendra le dimanche 06 février 2011 au matin.** C'est un moment crucial de l'année pour nous, membres du Conseil d'administration. Moment de bilan, d'échanges avec nos élus municipaux, et surtout, du recrutement potentiel de nouveaux membres actifs parmi vous, habitants de notre quartier. Notez d'ores et déjà cette date dans vos agendas!!! Un prochain VV vous en rappellera l'annonce et les objectifs.

- **4, rue Marc Sangnier : affaire classée** Certains parmi vous s'en souviennent : cette maison, préemptée par la CUB pour l'opération de l'avenue Mission-Haut-Brion, entrée dans le parc d'Aquitanis, avait connu

une période assez longue d'abandon. Des travaux de réhabilitation ont été entrepris. De nouveaux voisins ont pris possession des lieux : bienvenue à eux !

- **Maison de Quartier**

Les utilisateurs de cette salle se rappellent les infiltrations dues à des défauts d'étanchéité du toit. Ceux-ci ont été traités. D'autres travaux d'amélioration sont projetés pour les vacances d'hiver. L'objectif est d'optimiser l'espace en supprimant certaines cloisons. Ces travaux sont nécessaires pour prolonger les services de cette salle en attendant qu'une salle neuve plus conforme aux besoins du quartier ne soit érigée.

Spectacle de Noël
La magie de Noël touchera
petits et grands ce
dimanche 12 décembre !
Le rendez-vous est donné
à tous, Salle Le Royal (32,
Avenue Jean Cordier) à
Pessac.
La compagnie MAGICOLO
animera cette après-midi
de fête !
Inscrivez-vous vite!

Coupon-Réponse pour le Spectacle de Noël à retourner impérativement avant le 10 décembre.

NOM : _____
Adresse: _____
TEL: _____



Nombre d'enfants : _____
Nombre d'adultes : _____



A remettre à : Yvon Bouyer, 43 av. de Brivazac, Martine Grangé, 43 av. des Echoppes, ou Maité Alain, 7, allée Jacques Brel
Renseignements : 05 56 45 37 21 (Corinne Medina)